

DÉLIBÉRATION N°08-2025 DU 07/04/2025

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE M14 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M Jean-Louis VASSY
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2023	AFFECTATION A LA S.I	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A RÉALISER 2024	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	3 654,57		-227 841,77	RAR Dépenses	-170 768,00	-394 955,20
				195 888,00		
				Recettes 25 120,00		
FONCTIONNEMENT	478 895,33	6 534,43	120 712,40			330 377,67

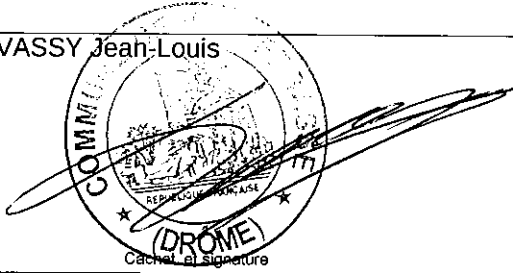
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit))

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	330 377,67
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	394 955,20
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	0,00
Total affecté au c/ 1068 :	330 377,67
Pour mémoire Résultat d'investissement reporté au BP 2025, ligne D001	-227 841,77
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne D002)	0,00

Fait à VALHERBASSE (26)
Le

Le Maire, VASSY Jean-Louis



Nombre de membres en exercice :	19
Présents :	14
Suffrages exprimés :	16
Abs :	0
Pour :	16
Contre :	0
Date de la convocation :	07-avr.-25

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le